

LA VOIX DE L'ÉCOLIER

DU

COLLEGE JOLIETTE

LA CHARITE FAIT LE CHRETIEN, L'ÉTUDE FAIT L'AVENIR.

Vol. III)

Collège Joliette, jeudi 2 janvier 1879.

(N° 7

HISTOIRE DE FRANCE

LES DERNIERS VALOIS

ÉTUDE HISTORIQUE SUR LE RÉGNE DE FRANÇOIS I^{er}.

Louis XII venait de s'éteindre sans postérité mâle ; l'héritier le plus direct de la couronne, le comte d'Angoulême, descendant de Charles V, fils de Charles d'Orléans et de Louise de Savoie, fut unanimement proclamé roi sous le nom de François I^{er}. Réunissant dans sa personne de brillants avantages physiques : mâle beauté, taille majestueuse, maintien noble et dégagé, adresse merveilleuse aux exercices du corps, ce prince ne se distinguait pas moins par l'élevation de son caractère, par sa rare pénétration d'esprit, par sa bravoure à toute épreuve qui lui valut dans la suite le nom de "roi chevalier". En un mot François I^{er} eût été peut-être le type accompli de la noblesse et de la majesté royales si quelques défauts bien funestes dans un souverain ne fussent venus ternir un si heureux assemblage de belles qualités. Son ambition ne connaissait ni frein ni limites, son aveugle imprévoyance entraîna souvent les suites les plus déplorable, son amour effréné du faste, du luxe et des plaisirs lui fit négliger les affaires de l'État et dépenser en pure perte des sommes énormes.

Jeune, hardi, entreprenant, imbu des préjugés d'honneur chevaleresque pour ainsi dire héréditaires dans sa famille, le roi songea d'abord à inaugurer son règne par une action d'éclat. Comme ses prédécesseurs il jeta les yeux sur l'Italie. Héritier de leurs prétentions sur cette riche proie du Milanais et sur ce beau royaume de Naples qui depuis si longtemps excitaient les convoitises des princes de la maison de Valois, il avait

de plus à venger l'humiliation des armes françaises dans les entreprises malheureuses de Louis XII. Sûr de l'alliance du roi d'Angleterre, des Génois et des Vénitiens, François I^{er} avait obtenu du pape Léon X une promesse de neutralité. La vénalité des charges de judicature lui fournit d'abondantes ressources qui lui permirent de mettre sur pied une puissante armée. Conduits par d'habiles généraux, ayant à leur tête le roi lui-même, les Français, après avoir triomphé de nombreux obstacles, franchirent les Alpes et se trouvèrent bientôt en présence des Suisses près de Marignan. Les deux armées firent des prodiges de valeur ; rarement bataille fut plus acharnée. L'action, vive et opiniâtre, dura jusqu'au soir et se continua même quelques heures à la clarté de la lune, mais enfin d'épaisses ténèbres enveloppèrent les combattants et suspendirent l'ardeur furieuse de la mêlée. Au vacarme épouvantable de la bataille succéda tout à coup un calme absolu, un silence effrayant. François I^{er} trouva sur l'affût d'un canon un paisible sommeil qui ne fut interrompu qu'à l'apparition de l'aurore. Aussitôt la lutte recommença avec une nouvelle fureur. La victoire, longtemps indécise, s'inclina enfin du côté des Français qui avaient vu un renfort de Vénitiens grossir leurs rangs. Le Milanais tomba entre les mains des vainqueurs et les Suisses, gagnés désormais à la cause de la France, signèrent le traité de Fribourg qu'on appela dans la suite *Paix perpétuelle*.

Peu de temps après cette mémorable journée, François I^{er} eut à Bologne une entrevue avec Léon X. Il conclut avec le Souverain-Pontife un concordat qui attribuait au pape les annates et accordait au roi la nomination aux évêchés et abbayes du royaume sauf l'approbation du Saint-Siège. La pragmatique-sanction de Bourges, " ce mur de division élevé depuis si longtemps entre Rome et l'Église de France, " fut abolie et les sages concessions faites par le pape, tout en maintenant intacts les droits du Chef de l'Église, amenèrent